

# TÉLÉSANTÉ

Réseau québécois  
de la télésanté

Santé  
et Services sociaux

Québec

## PROCÉDURE DE NETTOYAGE ET DE DÉSINFECTION DES TABLETTES UTILISÉES EN TÉLÉSANTÉ<sup>1</sup>

### CONTEXTE

Ce document s'adresse aux préposés à l'entretien ainsi qu'aux professionnels de la santé utilisant des technologies de communication (tablette, casque d'écoute, caméra, support de caméra, cellulaire, etc.) à des fins thérapeutiques, éducatives ou d'évaluation en télésanté.

### PRINCIPES

La procédure de nettoyage et de désinfection du matériel technologique, à des fins éducatives et d'évaluation, a été adaptée à la réalité de la modalité de télésanté.

- Toute souillure doit être nettoyée et désinfectée immédiatement indépendamment de la technologie utilisée.
- L'utilisateur (professionnel de la santé) d'une technologie est responsable de procéder à son nettoyage et à sa désinfection après chaque utilisation.
- Les technologies prêtées aux usagers doivent être nettoyées et désinfectées avant ou immédiatement après la fin de leur utilisation (ex. au départ de la chambre ou du domicile).
- Tout retraitement de matériel utilisé dans le cadre de service offert par la modalité de télésanté doit satisfaire à ces pratiques exemplaires, que le matériel soit acheté ou prêté, qu'il soit la propriété d'un intervenant, qu'il s'agisse de matériel de recherche ou de matériel obtenu autrement.

### PRODUITS DE NETTOYAGE ET DE DÉSINFECTION RECOMMANDÉS<sup>2</sup>

- Lingette de peroxyde d'hydrogène à 0.5 % (ex. Oxivir Tb ou Virox),
- Lingette imprégnée d'hypochlorite de sodium 0.1% (ex. Clorox),
- Lingette imprégnée d'alcool isopropylique à 70 %,
- Lingette à base d'alcool isopropylique et d'ammonium quaternaire (ex. 3M).

---

<sup>1</sup> Adapté des documents produits par le Centre de coordination de la télésanté CIUSSS Estrie – CHUS et CISSS Montérégie-Centre :

*Programme de nettoyage et de désinfection du matériel éducatif et d'évaluation de télésanté*, 2017. Sonia Quirion, coordonnatrice et pilote clinique télésanté, et Marie-Pierre Plante, infirmière clinicienne spécialisée en prévention et contrôle des infections.

*Désinfection des écrans et moniteurs RLS HRR*, 2018. Conseillères en PCI.

<sup>2</sup> Produits à utiliser valider auprès de Dre Christiane Arbour (MSSS) et de l'INSPQ. Voir la liste complète sur le site de Santé Canada <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/medicaments-produits-sante/desinfectants/covid-19/liste.html>

## ÉTAPES À SUIVRE

1. Si requis, faire une première action mécanique sur l'ensemble de la solution technologique (tablette, support, caméra, etc.) pour éliminer toute trace de souillure visible (ex. sang, liquide biologique).
2. Désinfecter à l'aide d'une nouvelle lingette.
3. Laisser la solution désinfectante agir 5 minutes. Pour les lingettes 3M, attendre 3 minutes.
4. Essuyer toute trace de produit sur l'écran (film blanchâtre) à l'aide d'un linge doux. Pour les lingettes 3M, rincer à l'eau avec un chiffon humecté.

**Attention : le peroxyde d'hydrogène peut détériorer la fonction « touch » de certains appareils (ex. Apple).**

## DÉFINITIONS

### **Contamination :**

Présence ou introduction de micro-organismes indésirables.

### **Désinfection :**

Opération au résultat momentané, permettant d'éliminer ou de tuer les microorganismes, ou d'inactiver les virus indésirables, portés par les milieux inertes contaminés.

### **Nettoyage :**

Élimination physique de matières étrangères (ex. : poussière, saleté, matières organiques comme le sang, les sécrétions, les déchets organiques et les micro-organismes). Le nettoyage élimine physiquement les microorganismes sans les tuer. Il est effectué avec de l'eau, des détergents et une action mécanique. Il est nécessaire de procéder à un nettoyage à fond et méticuleux avant la décontamination, la désinfection ou la stérilisation de tout matériel.

### **Retraitement :**

Étapes exécutées pour nettoyer et désinfecter un jouet ou du tout matériel en vue de sa réutilisation.

### **Zone de retraitement :**

Espace réservé au retraitement du matériel, à l'écart des usagers et des zones propres.